le dise), la noble Angleterre a eu le courage d'empoigner un prêtre et de le jeter dans un cachot.

Bravo ! c'est digne de la puissance qui a gagné la grande bataille de Tel-el-Kebir, et le plus terrible combat des temps modernes, Batoche !

En même temps que l'on commettait cet acte digne de communards, le ministère proposait les mesures les plus tyranniques contre les Irlandais.

Sa Grandeur Mgr l'évêque de Dublin, en apprenant la gredinerie commise par les Anglais a élevé M. le curé Keller à la dignité de chanoine.

*** Pendant que les Anglais mettaient un prêtre dedans, les Allemands jettaient dehors un de leurs députés francophile.

Ces deux races là sont bien faites pour se comprendre (j'entends les hautes classes qui se décomposent, car le peuple anglais et le peuple allemand sont bons), et je ne me suis jamais étonné de voir autant de mariages internationaux en haut lieu.

L'expulsion de M. Antoine, député de Metz, a causé une émotion incroyable dans toute l'Europe qui voit avec crainte la force régner dans tout l'Empire allemand, au lieu du droit.

M. Antoine lisait tranquillement son journal dans un café, quand un mouchard entra et lui dit qu'il devait avoir quitté le territoire allemand dans deux heures.

Et cela au nom de l'Empereur, de ce sinistre vieillard que certains individus fêtaient, il y a quinze jours à Montréal.

Un des grands journaux d'Europe, le *Journal de Genève*, qui est connu pour son impartialité dans ses articles sur la question internationale, dit que l'Alsace-Lorraine est soumise à un régime de fer. Les citoyens les plus honorables sont arrêtés sans cause apparente, traînés dans les rues comme des vulgaires voleurs et emprisonnés dans quelque forteresse, suivant le bon plaisir des gouvernants.

Le simple fait d'avoir porté ou acheté des articles de toilette dont les couleurs ressemblent au drapeau français, ou de souscrire un journal qui ne plaît pas, est considéré comme crime et le coupable est condamné à plusieurs mois d'emprisonnement.

Les détails, dit le *Journal de Genève*, nous sembleraient exagérés s'ils ne nous étaient affirmés par des témoins dont la parole est hors de doute.

Certes, le jour où Guillaume et ses bandits seront victimes d'un..... accident, je ne pourrai pas les pleurer, mais pas du tout, je vous prie de le croire.

Léon Ledieu

GUILLAUME Ier

(Voir gravure)

FRÉDÉRIC-LOUIS, empereur d'Allemagne, né le 22 mars 1797, second fils du roi Frédéric-Guillaume III entra de bonne heure au service militaire, et assista aux campagnes de 1813 et de 1815, contre la France. Lors de l'avènement de son frère au trône de Prusse (1840), il devint gouverneur de la Poméranie et chef de plusieurs régiments en Prusse et à l'étranger. Il siégea à la première Diète convoquée à Berlin et eut une influence personnelle sur la direction des affaires politiques. Il faisait paraître une prédilection marquée pour le règne militaire. Regardé comme le principal soutien des doctrines absolutistes, il fut obligé, lors des évènements de 1848, de prendre la fuite et résida quelques mois en Angleterre. Grâce à l'habilité du ministère Camphausen, il rentra à Berlin au mois de juin, fut élu député à l'Assemblée nationale, mais n'assista jamais à ses travaux.

Lorsqu'au printemps de 1849, la Prusse fit marcher des troupes contre les révolutionnaires de Bade, ce fut à lui qu'on en confia le commandement; quelques semaines suffirent pour soumettre le pays insurgé, et au mois d'octobre, il se fixa à Coblentz en qualité de gouverneur militaire des provinces rhénanes. En 1854, il fut nommé colonel général de l'infanterie et gouverneur de la forteresse fédéral de Mayence. Il se prononça très vivement, durant la guerre d'Orient, contre l'attitude passive prise par le gouvernement vis-à-vis de l'Angleterre et de la France.

Au mois d'octobre 1852, l'état de santé du roi Fréderic-Guillaume IV le força de confier les rênes du pouvoir au prince de Prusse, qui, l'année suivante, par suite de l'aggravation de la maladie du monarque, fut déclaré régent (7 octobre 1858), malgré l'opposition du parti dévoué à la politique de son frère.

Il monta bientôt sur le trône et s'attacha tout aussitôt les hommes qui ne devaient plus le quitter, Bismark et de Molke.

Ce trio, qui fit de si grandes conquêtes, ne s'est cependant pas fait une gloire de conquérants. C'est que ces hommes tiennent plutôt du loup que du lion et qu'ils inspirent plus de dégoût que d'admiration.

C'est que ce trio fatal ne prépare que des ruines et n'a rien créé de grand ni de noble.

Ce Guillaume vient de célébrer le quatre-vingt-dixème anniversaire de sa naissance.

Après avoir assisté à Sadowa et à Sedan, peut-être Guillaume 1er assistera-t-il à un second Iéna !

LES CANADIENS DES ÉTATS-UNIS

H. A. DUBUQUE

MONSIEUR H. A. Dubuque est né à Saint-Hugues, comté de Bagot, P. Q., le 3 novembre 1854. Après ses études faites au collège de sa ville natale, il alla habiter Troy, N.Y., en 1870, et plus tard Fall River, Mass. ; il s'engagea commis dans une épicerie et ensuite dans une pharmacie.

En 1874, il commença ses études de droit qu'il termina le 8 juin 1877, à l'Université de Boston, avec le titre de bachelier en droit. En novembre de la même année, il fut admis au barreau.

Il se mit d'abord en société avec M. Coffery et plus tard avec M. Edward Higginson.

En 1879, il fut nommé président de la deuxième Convention d'Etat du Massachusetts.

Ecrivain délicat, il devint collaborateur du *Travailleur* en 1878, et en 1883 il fonda le *Castor*, à Fall River, qui fut remplacé par l'*Indépendant*.

En 1883, il publia une brochure très intéressante, renfermant des notes historiques sur la colonie canadienne. Le nombre de conférences ou de discours qu'il fit un peu partout est innombrable.

M. Dubuque a pris la défense de ses compatriotes dans maintes circonstances. D'abord contre le colonel Carroll Wright (de Boston), le sénateur F. K. Foster (de Haverhill, Mass.), et M. Pidgeon.

M. Dubuque est excellent écrivain ; bon écrivain ; et pardessus tout un patriote dans toute la force du mot.

Le beau en tout est toujours sévère.—DE BONALD.

POÉSIE

AU RICHELIEU

Fleuve aux charmes puissants où notre nef rapide
A glissé,
Mon cœur ému, ravi, sur ton onde limpide
S'est bercé !

Mon œil a vu pencher d'odorantes ramures
Sur tes eaux
Un frisson parcourut à tes joyeux murmures
Tous mes os.

J'ai vu tes bords riants, j'ai vu tes blondes rives
Et leurs fleurs
Et les zéphyrs portant sur leurs ailes hâtives
Mes douleurs.

J'ai vu ton sein d'azur sous des barques heureuses
S'entr'ouvir,
J'ai vu tes verts bosquets sous des chansons nombreuses
Retentir.

J'ai contemplé longtemps ton écume légère,
Blanc manteau
Qui semblait te voiler comme le blanc suaire
D'un tombeau.

Fleuve aux paisibles flots, aux caressantes lames
Mon cœur las
De l'amour, de l'ivresse a humé les dictames
Dans tes bras !

Avec une fillette emporté sur tes vagues
Bien souvent
Je m'enfuyais au loin écoutant tes bruits vagues
En rêvant.

Et la main dans les mains, oubliant jusqu'au monde
On parlait ;
De notre âme un bonheur profond comme ton onde
S'écoulait.

Nous regardions la brise aux ailes d'émeraude
S'amuser ;
Nous trempions dans ton sein notre lèvre encor chaude
D'un baiser.

Et puis, grisés d'amour, enivrés d'allégresse
Et d'espoir
Nous te quittions tous deux quand monte l'ombre épaisse
Au ciel noir.

.....

.....

Fleuve où l'on aimait tant dans notre nef rapide
A glisser,
Puisses-tu nous revoir sur ton onde limpide
Nous bercer !....

RAOUL.

Montréal, 1887.

NOTES ET IMPRESSIONS

Politesse mondaine : échange de petits mensonges qui ne trompent que ceux qui le veulent.

Il faut que les rois, ainsi que les autres hommes, achètent l'expérience.—DUC DE CLERMONT TONNERRE.

Un poète dans les affaires, c'est toujours comme un gentilhomme dans le commerce : il se croit au-dessus de son état.—ALEX. DUMAS, fils.

Le despotisme épuise ses moyens par ses succès et dévore d'avance son propre avenir.—MIGNET.

Un homme d'Etat doit servir son pays d'après les circonstances et non d'après ses opinions, qui sont souvent des préjugés.—BISMARCK.

Tous les hommes se trompent; les grands hommes reconnaissent qu'ils se sont trompés.—FONTINELLE.

Il faut sans cesse prêcher aux peuples les bienfaits de l'autorité et aux rois les bienfaits de la liberté.—Mme DE MAINTENON.

Opposition et dénigrement : l'une peut être un intérêt, un plaisir, un devoir ; l'autre est une faute contre soi-même et contre son pays.—G. M. VALTOUR.